



RAPPORT ANNUEL 2024

COMMISSARIAT À L'AMENAGEMENT DU MASSIF DES VOSGES

JUIN 2025

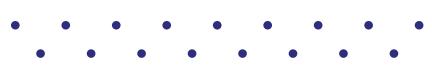
DOCUMENT RÉALISÉ PAR :

Patricia ANDRIOT

Laëtitia DROUOT

Marie BRIGEOT

Sylvie PARISSE





Commissariat au quotidien
des Vosges

P.4 **Édito**

P.6 **Partie 1 : Notre organisation**

P.7 Notre organisation

P.8 Notre équipe

P.9 Nos missions

P.10 Le commissariat au quotidien

P.11 **Partie 2 : Les faits marquants de 2024**

P.12 Les faits marquants de l'année 2024

P.15 **Partie 3 : La gouvernance du massif**

P.16 Les instances du massif

P.18 Les journées d'animation

P.20 **Partie 4 : La mise en œuvre du CPIER
massif des vosges**

P.21 Le CPIER et la programmation 2024

P.23 **Partie 5 : Nos actions**

P.24 Les grands axes de travail de 2024

P.27 Nos perspectives pour 2025





L'année 2024 a été particulièrement riche en activités pour le commissariat à l'aménagement du massif des Vosges : elle est à la fois marquée par un dynamisme soutenu et par des changements significatifs qui, paradoxalement, ont également souligné une forte continuité dans notre engagement. L'installation d'un nouveau comité de massif, un tournant budgétaire avec le passage d'une période faste (Plan de Relance et Programme Avenir Montagnes) à une phase plus contrainte, ainsi que l'arrivée d'une nouvelle commissaire, ont jalonné cette année. Malgré ces évolutions majeures, les activités détaillées dans ce rapport témoignent de la robustesse de la dynamique autour du massif des Vosges et de notre volonté de le faire vivre et de le préserver.

QUATRE Enjeux Majeurs au Cœur de 2024

L'année écoulée s'est articulée autour de quatre enjeux marquants qui ont guidé nos actions :

- **la poursuite du financement et la réaffirmation du Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) :** nous avons maintenu un rythme soutenu dans la mobilisation des crédits du CPIER. Bien qu'une baisse importante de l'enveloppe ait été observée en 2024, ce sont 34 projets qui ont été financés sur l'ensemble du massif, couvrant la totalité des axes définis. Cette année a été particulièrement dédiée à réaffirmer le sens profond du CPIER, notamment par la mise en place de dialogues de gestion avec les principaux bénéficiaires et une implication accrue des sous-préfets, garantissant ainsi une meilleure cohérence et efficacité de nos actions.
- **l'adaptation de la stratégie touristique face aux mutations :** 2024 a été marquée par les défis de l'évolution touristique, directement impactée par le changement climatique et les effets persistants de la crise COVID-19. Face à ces enjeux, une nouvelle stratégie touristique a été initiée, accompagnée des premiers bilans du Programme Avenir Montagnes (PAM). Notre ambition est de renouveler et d'adapter l'image et la promesse du massif des Vosges afin de faire face aux changements en cours et de garantir l'attractivité et la résilience de notre territoire.
- **l'initiation du Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) :** l'année 2024 a également été le point de départ de l'élaboration de notre plan d'adaptation au changement climatique. Nous avons affirmé notre volonté de prendre de front les sujets liés à cette problématique cruciale, conscients de l'urgence et de la nécessité d'anticiper les impacts pour mieux protéger notre massif et ses habitants.
- **l'animation renforcée du massif :** l'année 2024 a aussi été dédiée à une animation active et structurée du massif autour de la commission permanente jouant un rôle central dans la coordination des actions. Par ailleurs, l'animation du réseau des élus et chefs de projet « Avenir montagnes ingénierie » a permis de faire se rencontrer les territoires autour d'objets communs et d'apporter un soutien précieux aux projets locaux.





ONF
ÉDIT

SALUONS LE Travail Accompli

Enfin, 2024 a été marquée par le départ de notre précédent commissaire, Olivier Braud. Nous tenons à saluer sa connaissance fine des territoires du massif, et l'importance de son travail, en particulier sa réactivité et son dévouement dans la gestion délicate de la période COVID-19 et l'installation du Plan de Relance qui a grandement bénéficié à notre massif. Son action a posé des jalons solides sur lesquels nous continuons de travailler.

« Au-delà de ces quatre axes structurants, l'année 2024 a été caractérisée par une volonté toujours réaffirmée de "faire massif", non seulement à travers les instances de gouvernance, mais aussi par une présence significative du commissariat sur le terrain, à la rencontre des territoires. Cette proximité a permis de renforcer les liens et d'assurer une meilleure compréhension des réalités locales. »

Patricia ANDRIOT
Commissaire de massif



Partie 1

NOTRE ORGANISATION





NOTRE ORGANISATION

Le commissariat dépend de L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Sous la double autorité du préfet coordonnateur de massif et de l'ANCT, le commissariat de massif assure un rôle institutionnel, d'ordre interrégional et interministériel, au service de la politique d'aménagement, de dynamisation et de développement du massif.

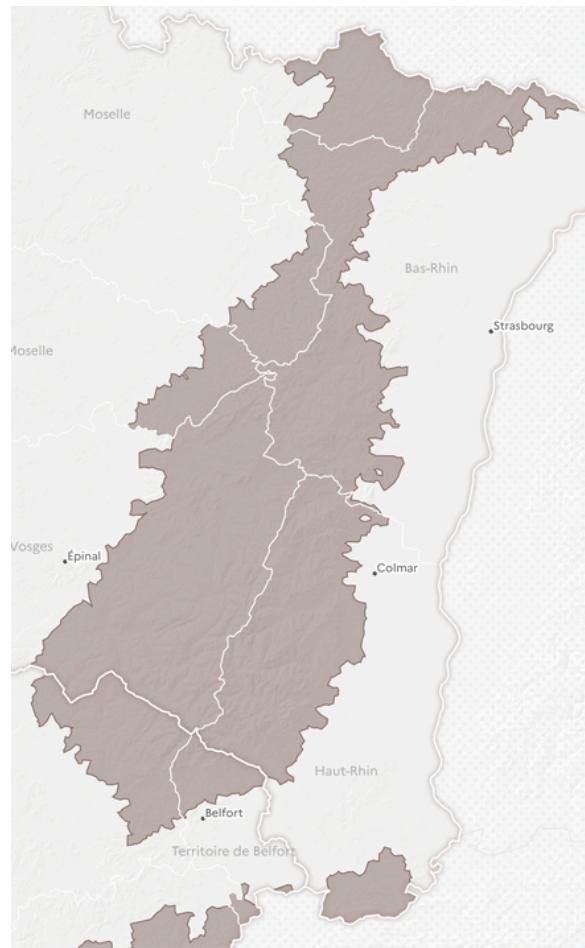
Ainsi, le commissariat de massif des Vosges est un service de la direction Territoires et Ruralité de l'ANCT.

Le préfet de la région Grand Est est préfet coordonnateur du massif des Vosges. Il est représenté dans ses fonctions par la préfète des Vosges.

Son périmètre couvre :

- 2 régions : Grand Est et Bourgogne Franche-Comté
- 7 départements : Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Saône, Territoire de Belfort
- 580 communes
- 180 km du nord au sud (de Wissembourg à Belfort)
- 736 000 hectares

En 2022, la population du massif des Vosges est de 598 072 habitants.





NOTRE ÉQUIPE



Patricia ANDRIOT
Commissaire de massif



Laëtitia DROUOT
Commissaire adjointe
de massif



Marie BRIGEOT
Chargeée de projetf



Sylvie PARISSE
Secrétariat
du commissariat
de massif





NOS MISSIONS

01

DÉPLOYER LA POLITIQUE DE MONTAGNE

pour rendre le massif résilient aux effets du changement climatique et concilier les enjeux de préservation des milieux et des ressources avec les activités humaines qui participent de l'attractivité et du dynamisme du massif.

02

ANIMER LES INSTANCES DE MASSIF

regroupant les acteurs du massif au sein d'un comité de massif, d'une commission permanente et de plusieurs commissions thématiques (produits de montagne, transports et mobilité, espaces et urbanisme).

03

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

en soutenant les porteurs de projets publics et privés et en participant au déploiement du programme Avenir Montagnes dont l'objectif est d'accompagner les territoires vers un tourisme durable, résilient et toutes saisons.

04

FINANCER DES PROJETS

via le Contrat de Plan Interrégional du massif des Vosges (CPIER) qui dispose de moyens financiers pour soutenir l'investissement public et privé pour des projets s'inscrivant dans une démarche de valorisation de la montagne.





LE COMMISSARIAT AU QUOTIDIEN

En visite sur le terrain

L'équipe du commissariat attache une grande importance à suivre les projets au plus près et à aller à la rencontre des acteurs et élus : visites de terrain, rencontres des sous-préfets et préfets, participation aux comités de pilotage des projets sur l'ensemble du territoire sont notre quotidien : journée de rencontre au Markstein, au Grand Ballon, à Meisenthal, participation aux comités de pilotage des projets comme l'étape des Mille Étangs à Faucogney-et-la-Mer ou encore le P'tit Fleck à Lembach, rencontre d'élus à Baccarat ou à la CC de la vallée de la Bruche, visite et échanges avec la maire de Plombières-les-Bains, échanges avec l'association des élus du massif des Vosges, ne sont que quelques exemples de ces rencontres tout au long de l'année.

En séminaire d'équipe

Une fois par an, en général avant les congés d'été, l'équipe se retrouve pour faire un point sur les activités de l'année écoulée et dresser les perspectives pour l'année à venir afin d'améliorer notre travail au service du massif. En 2024, nous sommes allées à La Vigotte, rencontrer les fondateurs de La VigotteLab et travailler sur notre feuille de route.

En échanges avec les autres commissariats, l'ANCT et les organismes nationaux

Une fois par mois, les 5 commissaires et leurs adjoints sont réunis par l'ANCT en visioconférence pour échanger sur les problématiques communes et l'articulation entre le travail spécifique aux sujets de montagne et les autres dispositifs comme village d'avenir, territoires d'industrie, France services, l'ingénierie sur mesure. C'est aussi l'occasion de faire le point avec des acteurs nationaux comme Domaines Skiables de France, l'Association Nationale des Élus de Montagne. C'est dans ce cadre qu'une rencontre a été organisée à Aix-les-Bains en mai 2024 avec DSF.

En collaboration permanente avec les régions et l'équipe massif du conseil régional Grand Est et celle du conseil régional Bourgogne Franche-Comté, nous échangeons très fréquemment pour permettre une articulation fine des politiques mises en place par les uns et les autres.

En bilatérale mensuelle avec la préfète déléguée du préfet de région et très régulière avec le SGARE et son adjoint pour faire un point sur les politiques de massif, et optimiser la bonne articulation entre les différentes politiques de l'État.



Partie 2



LES FAITS MARQUANTS DE 2024





LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

7 MARS 2024

Renouvellement des instances de massif

En application du décret n° 2017-755 du 3 mai 2017, l'année 2024 a été marquée par le renouvellement du comité de massif et de ses commissions. Un arrêté préfectoral listant les 57 membres titulaires et leurs suppléants a été pris le 26 février 2024.



19 MARS 2024

1er CIPP de l'année à Barr

Le comité interrégional de pilotage et de programmation est l'instance de mise en oeuvre et de suivi du CPIER. Lors de cette première réunion, le CIPP a donné un avis favorable à l'attribution de 8 subventions pour un montant de 405 830 €.



25 AVRIL 2024

Arrivée d'une nouvelle commissaire

Après 6 années au sein du commissariat à l'aménagement du massif des Vosges, Olivier Braud est parti vers d'autres horizons professionnels. Il est remplacé depuis le 25 avril 2024 par Patricia Andriot, qui a passé ses premiers mois à rencontrer les acteurs du massif.





21 MAI 2024

Journée du réseau Avenir montagnes ingénierie

Animée avec l'appui du CEREMA, cette journée a réuni les chefs de projets et élus des 7 territoires lauréats ainsi que les partenaires du programme autour du sujet "de la stratégie à l'action".



27 MAI 2024

1ère réunion inter-commissions du massif

En présence de Marc Verdier, architecte-urbaniste qui a exercé au CAUE54 avant de rejoindre l'école d'architecture de Nancy, cette séance a réuni les 4 commissions du massif pour travailler sur les attentes au regard du plan d'adaptation au changement climatique et identifier les sujets sur lesquels les commissions souhaitent travailler.



13 JUIN 2024

2ème CIPP à Grosmagny

Pour sa seconde séance, le CIPP a donné un avis favorable à l'attribution de 12 subventions pour un montant de 754 645 €. Cela a été l'occasion de visiter le magasin de producteurs ouvert en 2023 et financé par le fonds Avenir Montagnes.





16 SEPTEMBRE 2024

2ème réunion inter-commissions du massif

Réunies pour la seconde fois, les 4 commissions du massif ont planché sur les sujets d'expérimentations à mener dans le cadre du PACC.



16 OCTOBRE 2024

3ème CIPP à Saint-Sauveur

Pour sa dernière séance de l'année, le CIPP a donné un avis favorable à l'attribution de 16 subventions pour un montant de 1 003 812 € et a retenu 8 territoires lauréats de l'AMI sur les pôles d'activités de pleine nature.



28 novembre 2024

Journée Avenir Montagnes à la Vigotte

Ce fut l'occasion de faire un point d'étape et de réfléchir ensemble à l'avenir du massif des Vosges au regard de l'enjeu d'adaptation au changement climatique et d'attractivité pour les habitants.



Partie 3

LA GOUVERNANCE DU MASSIF





LES INSTANCES DU MASSIF

7 MARS 2024

Le comité de massif

Le comité de massif des Vosges renouvelé, présidé par Valérie Michel-Moreaux, préfète représentant la préfète coordinatrice de massif, s'est réuni le 7 mars 2024. La séance a débuté par une séquence de votes : Denise Buhl a été élue présidente de la commission permanente et coprésidente du comité de massif. L'assemblée a également procédé à l'élection des membres des 3 commissions thématiques.

Cette gouvernance permet de conduire la politique de massif qui est une politique de réflexion et d'action au service du massif des Vosges avec des projets concertés, pertinents et efficents, permettant de répondre aux enjeux du massif et recherchant un bon équilibre entre développement et préservation. Le comité de massif des Vosges s'est ainsi fixé pour mission prioritaire en 2024 de rédiger son plan d'adaptation au changement climatique. Cette initiative est cruciale non seulement pour la préservation des milieux naturels montagnards, mais aussi pour le maintien de l'attractivité et le développement économique du massif. Trois acteurs, chacun dans un domaine complémentaire, sont venus témoigner de leur initiative pour comprendre les défis et les solutions envisagées pour un avenir durable du massif des Vosges.



CONNAISSANCE

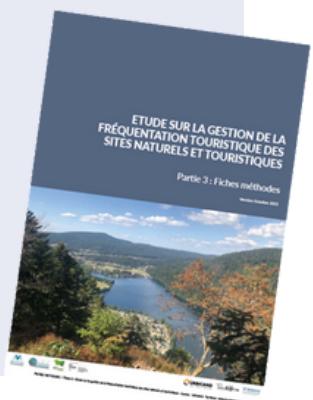
Que peut-on dire, que sait-on de l'état des milieux terrestres du massif des Vosges (forêt/prairie ou milieux ouverts) ? Que peut-on déjà prévoir de leur évolution ou de leur fragilisation dans les décennies à venir en fonction des scénarios climatiques ? Le CNRS a fait état de la connaissance sur ces sujets.

COMMUNICATION/MARKETING

La marque « Massif des Vosges, montagne buissonnière » comme un outil de communication et de promotion d'un tourisme durable et responsable a été présentée par le chef de projet de la destination touristique massif des Vosges.

GESTION DES FLUX TOURISTIQUES

Un projet expérimental a été lancé par les PETR de Remiremont et ses vallées et de la Déodatie pour gérer les flux de visiteurs sur 10 sites naturels emblématiques du département des Vosges. Des éco-compteurs ont révélé des pics de fréquentation très importants sur ces sites.





18 janvier / 16 mai / 23 septembre

La commission permanente

Réunissant des membres élus issus du comité de massif, la commission permanente s'est réunie 3 fois en 2024 pour orienter la déclinaison des enjeux clefs pour notre massif en actions : gestion de l'eau et initiation de la mise en place du plan d'adaptation au changement climatique ont été les sujets pregnants de cette instance.



25 mai / 16 septembre

Les commissions thématiques

Prévues pour réunir largement les acteurs, de définir les enjeux clefs et de recueillir leurs avis sur les modalités d'action, les commissions sont de véritables instances de travail. Le choix a été fait en 2024 de réinstaller ces instances par des journées inter-commissions. Plus de 30 personnes se sont retrouvées autour d'une démarche interactive afin de faire des propositions pour la mise en œuvre du PACC. C'est à partir de ces temps de travail, que se sont dégagés les grandes orientations méthodologiques de mise en œuvre du PACC : partir de situations concrètes, croiser les regards disciplinaires, croiser les expertises nationales et locales, proposer une approche transversale. Ces sujets ont ainsi structuré notre façon d'élaborer le PACC.





LES JOURNÉES D'ANIMATION

Le commissariat à l'aménagement du massif des Vosges anime des journées thématiques et participe à différentes réunions pour présenter ses actions. Ces événements sont l'occasion de communiquer sur les accompagnements possibles, créer du lien et mettre en réseau les territoires, renforcer la cohésion et le partage.

Les 7 territoires du massif des Vosges lauréats du programme « Avenir Montagnes Ingénierie » porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires se sont réunis :

21 mai

Les journées du réseau avenir montagnes ingénierie

L'objectif de cette première journée était de partager les initiatives et échanger sur les bonnes pratiques pour aider les territoires à entrer dans la phase opérationnelle notamment sur les sujets d'hébergement résidentiel et de loisirs.

En présence de l'équipe montagne de l'ANCT, cette journée a aussi permis de présenter les outils et mesures d'accompagnement proposés par l'ANCT et les partenaires du programme.

28 novembre

Les journées du réseau avenir montagnes ingénierie

Cette seconde journée fut l'opportunité de partager des éléments de bilan du programme, elle a été l'occasion également de réfléchir ensemble à l'avenir du massif des Vosges au regard de l'enjeu d'adaptation au changement climatique et d'attractivité pour les habitants. Élus et chefs de projets ont souligné l'importance de travailler en complémentarité entre territoires. En ce sens, l'objectif principal du programme Avenir Montagnes Ingénierie est d'animer la mise en réseau des acteurs pour aider les territoires du massif à relever les défis liés au développement touristique, économique et environnemental. Cette journée a fait suite à une journée nationale qui s'est tenue le 28 octobre à Paris sous l'égide de l'ANCT et de la Fabrique des transitions pour lancer une évaluation du plan avenir montagne.





Les forums de l'ingénierie et réunions d'arrondissement

A l'invitation des sous-préfets, des réunions réunissant maires, élus et acteurs clefs des territoires concernés ont permis de présenter l'action du commissariat et de répondre à toutes les questions. Baccarat le 12 juin 2024, Saint-Dié-des-Vosges et Granges-Aumontzey en septembre 2024, Ferrette (Sundgau) en octobre 2024, ces réunions ont touché plus de 150 maires.

23 au 25 septembre

39ème rencontre nationale des acteurs du pastoralisme

Le massif a accueilli les rencontres nationales de l'agropastoralisme dans la vallée de la Bruche, reconnue pour ses pratiques en la matière. Le commissariat est intervenu au cours de ces journées pour souligner toute l'importance qu'il accorde à cette pratique emblématique du massif mais emblématique aussi de la convergence entre des enjeux environnementaux et économiques. Maintenir des paysages ouverts résulte d'un maintien d'une agriculture de pâture qui doit elle aussi s'adapter au changement climatique. Les actes de ces journées sont édités dans le dernier numéro de la revue Pastum.



PASTUM 119

14 octobre

39ème rencontre nationale des acteurs du pastoralisme

A l'initiative du conseil régional Grand Est et en partenariat avec le commissariat, un voyage d'étude a conduit un groupe de 22 personnes environ dont 7 élus en forêt noire pour comprendre comment ce territoire, très ressemblant au massif des Vosges traite les questions de mobilités touristiques. Au-delà de la découverte des étapes de mise en œuvre d'une politique volontariste en matière de politique des mobilités, ce voyage a été l'occasion de nombreux échanges au sein du groupe, de mieux se connaître et de rapprocher des points de vue.



Partie 4



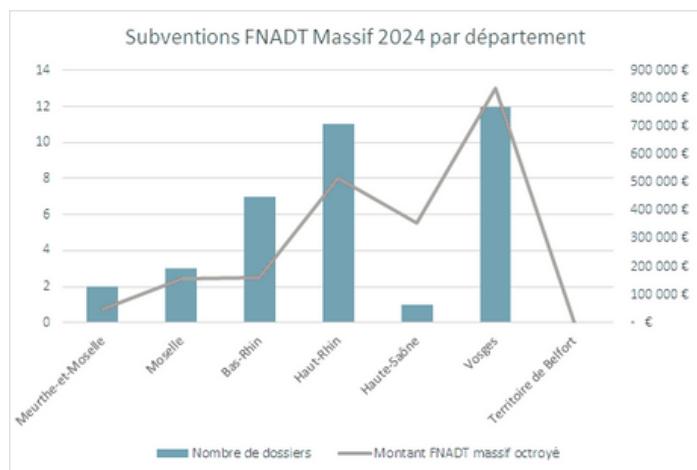
LA MISE EN OEUVRE DU CPIER MASSIF DES VOSGES



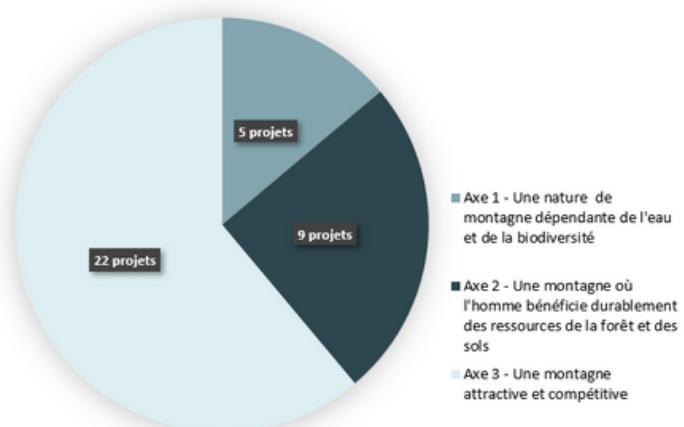


LE CPIER ET LA PROGRAMMATION 2024

Pour l'année 2024, les moyens budgétaires mis à disposition dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional pour le massif des Vosges se sont élevés à 2 071 481 €, lesquels ont été répartis en trois programmations successives. La première a validé 8 dossiers pour 440 600 €, la deuxième a concerné 12 dossiers pour 754 645 €, et la troisième en a programmé 16 pour 908 685 €. Au total, ce sont donc 34 projets qui ont pu être soutenus. A noter que la répartition départementale est proportionnelle au nombre de communes par départements situés dans le massif.



Répartition des projets soutenus par axe du CPIER



L'impact territorial des financements attribués reste cohérent au regard du nombre de communes concernées dans chaque département.

Les projets financés relèvent en premier lieu de l'axe 3 "une montagne attractive et compétitive". La plupart des projets financés imbriquent les enjeux de préservation ou valorisation environnementale et d'activités humaines et économiques

Les moyens budgétaires pour 2024 se sont avérés inférieurs aux enveloppes déléguées les années précédentes, avec une reprise de 15 % en fin d'année. Ces restrictions budgétaires risquent de se poursuivre en 2025. Cette situation, combinée à un effort de diffusion de l'information sur les crédits disponibles, nécessitera un travail d'optimisation des fonds au sein des trois axes du CPIER et la recherche de sources de financement complémentaires.





Quelques exemples de projets accompagnés

Le centre d'études et de sensibilisation autour de la nature - eco-auberge à cornimont

Conçu au sein de l'ancienne auberge du Grand Ventron, le projet de centre d'études et de sensibilisation autour de la nature vise à proposer une nouvelle offre touristique reposant sur 2 axes :

- Redonner vie à une auberge et un site emblématique
- Protéger et valoriser un patrimoine naturel d'exception en ciblant la clientèle selon la saisonnalité (et la fragilité du site) et proposant de nouveaux outils: création d'un labo nature à destination des chercheurs et universitaires, d'un espace de séminaire à destination des réseaux de scientifiques et naturalistes, ainsi qu'un pôle de sensibilisation sur la vieille forêt et les tourbières à destination de la clientèle, randonneurs et jeune public.



Image d'illustration : Bertrand Claeysen - Territoires Avenir



Image d'illustration : Cabinet d'architectes Bouillon-Bouthier

L'amélioration de l'accueil du site international d'art verrier de meisenthal

Connaissant une fréquentation croissante avec des pics de fréquentation (35 000 visiteurs en l'espace de quelques semaines à Noël), l'aide apportée a permis de réorganiser les flux et l'accueil visiteurs au sein du site verrier par la mise en place d'un système de file numérique et l'installation d'un dispositif d'accueil dans la cour du site.



Image d'illustration : CIAV



Partie 5

NOS ACTIONS





LES GRANDS AXES DE TRAVAIL DE 2024

01

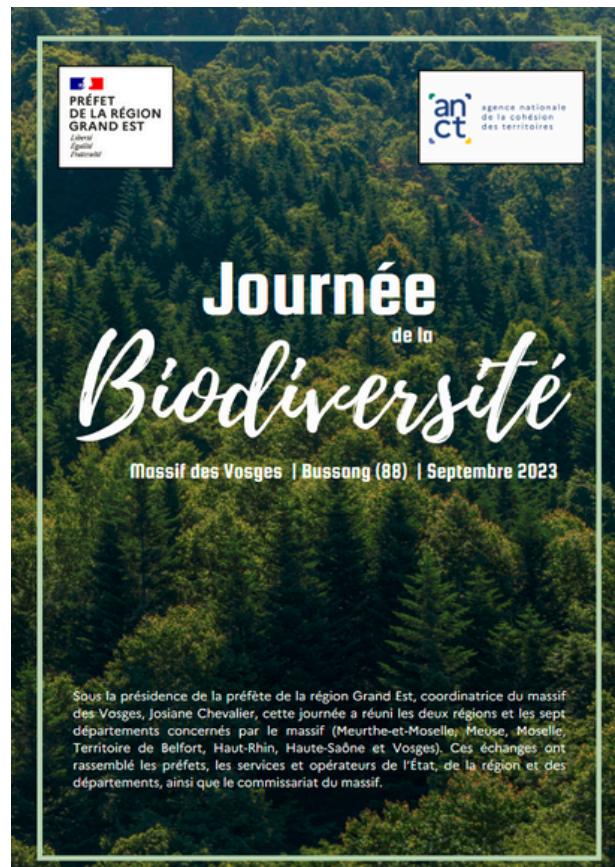
LA FEUILLE DE ROUTE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DU MASSIF

--> ACTION : Assurer le suivi de la feuille de route biodiversité mise en place en septembre 2023

Une journée dédiée à la biodiversité du massif des Vosges en septembre 2023 a mis en lumière l'importance de concilier son attractivité touristique grandissante avec la nécessité de protéger sa riche biodiversité. Une feuille de route pour la gestion intégrée de ces enjeux a été éditée par la préfète coordinatrice de massif.

Plusieurs chantiers ont été engagés au cours de l'année 2024 :

- Affiner la connaissance de la fréquentation du massif en disposant de données quantitatives et qualitatives sur cette fréquentation.
- Améliorer la connaissance de la biodiversité des populations locales et des touristes, à travers des actions de médiation et réfléchir à un financement pérenne des actions de médiation.
- Travailler sur la forêt en portant une attention particulière au stockage et au déstockage du carbone par les arbres pour dégager des mesures concrètes, qui s'inscriront dans la stratégie nationale bas-carbone.
- Améliorer le partage des usages et des activités en cherchant à définir puis à atteindre des équilibres viables sur le temps court comme le temps long.





02

LA RECHERCHE DE SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA MEDIATION ENVIRONNEMENTALE

→ ACTION : Mener une réflexion sur la recherche de solutions de financement des outils de médiation environnementale du massif des Vosges

Face à l'accroissement de la fréquentation et à la diversification des pratiques, la médiation environnementale est cruciale pour le massif des Vosges. Cependant, son financement reste précaire, reposant majoritairement sur des fonds publics, et sa mise en œuvre est hétérogène. Pour y remédier, le commissariat de massif, soutenu par l'ANCT, a lancé une étude avec l'agence ELLYX en janvier 2024. L'objectif est de recenser les actions existantes, analyser les modes de financement, et proposer des solutions innovantes, notamment via des acteurs privés, garantissant ainsi la pérennité de ces initiatives vitales pour la biodiversité et le partage des usages.

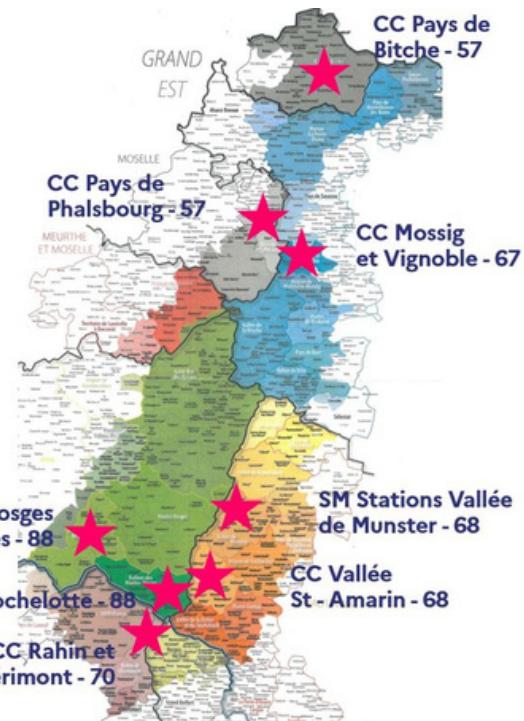
03

LES PÔLES D'ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE : UN ATOUT DURABLE POUR LE MASSIF DES VOSGES

→ ACTION : Structurer et animer un réseau de Pôles d'Activités de Pleine Nature (PAPN)

Le massif des Vosges se dote de Pôles d'Activités de Pleine Nature (PAPN) pour développer un tourisme durable et innovant. Ces territoires organisés valorisent une offre complète d'activités, praticables en toute saison, tout en préservant les milieux naturels. Initiés suite à des études du CROS Grand Est et en réponse à l'intensification des pratiques post-COVID, les PAPN s'inscrivent dans la stratégie touristique 2023-2027 du massif. Un appel à manifestation d'intérêt lancé en juin 2024 a sélectionné huit territoires lauréats, choisis pour leur capacité à offrir des sites de qualité, une gestion durable, des services variés, et une mobilité alternative. Ces pôles bénéficieront :

- d'un soutien financier (ingénierie ou investissement),
- d'un accompagnement technique personnalisé par le CROS sur trois ans,
- et d'une mise en réseau pour favoriser le partage d'expériences et le développement collectif.



Les 8 territoires lauréats de l'AMI sur les pôles d'activités de pleine nature





04

LA STRATÉGIE TOURISTIQUE DU MASSIF DES VOSGES



--> ACTION : Réécrire la stratégie touristique du massif pour l'adapter aux nouveaux enjeux

Cette nouvelle feuille de route vise à adapter le tourisme aux attentes actuelles et aux défis climatiques, en mettant l'accent sur la coopération entre acteurs publics et privés. Cette stratégie s'articule autour de 3 axes :

- Enrichir l'image du massif des Vosges pour mieux faire connaître la diversité de ses richesses paysagères, géologiques, historiques, industrielles, et donc des visites et activités possibles au sein du massif.
- Intégrer une démarche durable, alignée sur le programme Avenir Montagnes et la loi Climat et Résilience, pour un développement respectueux de l'environnement et des populations locales.
- Renforcer la coopération entre acteurs et entre territoires, mieux impliquer les habitants et les touristes pour traduire une générosité du territoire et pour renforcer un respect mutuel.

05

LE SUIVI ET ANIMATION DU PROGRAMME AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE

--> ACTION : Poursuivre l'animation du réseau des 7 territoires "Avenir Montagnes Ingénierie" et accompagner la concrétisation des projets de transition touristique

De 2022 à 2024, le programme a permis d'engager ou de renforcer les réflexions stratégiques des territoires, dont certains étaient dépourvus de plan d'action face aux impacts du changement climatique. Les projets passent désormais en phase opérationnelle, avec des enjeux prédominants tels que la transition des stations de ski vers de nouveaux modèles économiques moins dépendants de la neige, le développement des filières touristiques (itinérance, pleine nature), et la gestion de la biodiversité et de la fréquentation des sites naturels.



06

LE PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

--> ACTION : Élaborer un plan stratégique pour adapter le massif aux effets du changement climatique

La Loi Climat et Résilience de 2021 impose aux comités de massif d'élaborer un plan stratégique d'adaptation au changement climatique (PACC), visant à diversifier les activités économiques et touristiques face à l'augmentation des températures. Dans le massif des Vosges, cela représente une opportunité de renforcer l'objectivation des choix pour la mise en œuvre du CPIER, dont le fil conducteur est la transition écologique.

L'année 2024 a permis de travailler avec les commissions sur la méthode d'élaboration souhaitée. Elle repose ainsi sur la concertation et la concrétisation, s'appuyant sur des travaux déjà menés (études Météo France, feuille de route biodiversité). Des chantiers prioritaires ont été identifiés, notamment la gestion de l'eau, la transition touristique vers l'écotourisme, et la biodiversité, avec des axes de travail précis. Une formation-action et des expérimentations concrètes sont identifiées sur des objets ciblés (bivouac, gestion de la fréquentation).

Le cabinet ACADIE accompagne la démarche, avec une animation collaborative impliquant groupes de travail, interventions d'experts et regards croisés avec le massif du Jura. Les livrables attendus incluent un état des lieux sous forme de livret du participant, des fiches par situation concrète, et un livre blanc.





NOS PERSPECTIVES POUR 2025

01

**Finaliser le plan d'adaptation
au changement climatique du
massif et engager les
premières actions**

02

**Poursuivre l'accompagnement
des projets structurants du
massif**

03

**Animer la gouvernance du
massif**

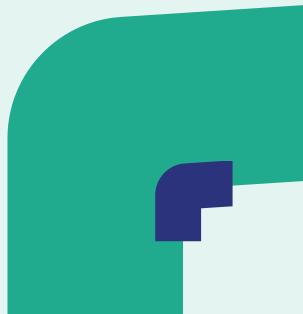
04

**Développer les réseaux
d'acteurs du massif**

CONCLUSION

Avec 57 membres du comité de massif, 9 journées de réunion d'instances, qui ont réunis au total près de 100 personnes différentes, une centaine de réunions techniques diverses, visites, RDV, le tout avec l'appui de 4 personnes au commissariat, 3 agents dédiés dans les deux régions, un chef de projet tourisme, l'ensemble des territoires du massif dans ses 4 versants ont bénéficié en 2024 d'au moins une action spécifique parce qu'ils sont territoires de montagne. Une dynamique qui va se poursuivre en 2025.





RAPPORT ANNUEL 2024

COMMISSARIAT À L'AMÉNAGEMENT DU MASSIF DES VOSGES

JUIN 2025



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ-NOUS !

massif.vosges@anct.gouv.fr